

## Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)

### A / Formation plénière

Sont à désigner :

Collège des communes de population inférieure à la moyenne départementale

10 représentants des communes titulaires

5 représentants des communes suppléants

Collège des 5 communes les plus peuplées

8 représentants des communes titulaires

4 représentants des communes suppléants

Collège des communes n'appartenant pas aux 2 catégories précédentes

7 représentants des communes titulaires

4 représentants des communes suppléants

Collège des EPCI à fiscalité propre

15 élus communautaires titulaires

8 élus communautaires suppléants

Collège des Syndicats mixtes et intercommunaux

2 délégués titulaires

1 délégué suppléant

Une commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) est instituée dans chaque département. Cette instance est présidée par le représentant de l'État dans le département.

Elle a pour rôle l'établissement et le suivi de l'état de la coopération intercommunale, elle formule toute proposition tendant à la renforcer.

Elle est obligatoirement consultée par le préfet sur tout projet tendant à la création d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou modification de périmètre ou de fusion qui diffère du schéma départemental.

La formation restreinte est consultée sur certains projets de retrait de communes de leur EPCI d'appartenance.

Lieu : Préfecture du département

Durée du mandat : 6 ans

## 1/ Collège des communes

### Collège des communes de population inférieure à la moyenne départementale

Liste principale	Liste complémentaire
M. Jean-Luc LE SAUX, maire de Daoulas	Mme Gaëlle CALVEZ-BARNOT, adjointe au maire de Daoulas
M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, maire de Plouégat-Guerrand	Mme Annie LONEUX, conseillère municipale de Plouégat-Guerrand
M. Didier PLANTE, maire de Ploéven	Mme Isabelle DUFOUR, adjointe au maire de Ploéven
Mme Nadine KERSAUDY, maire de Clédén-Cap-Sizun	Mme Marie-Thérèse HERNANDEZ, maire de Kerlaz
M. Paul BOEDEC, maire de Landrévarzec	M. Stéphane RIOU, adjoint au maire de Landrévarzec
M. Jean-Yves CRENN, maire de Lopérec	
M. Alain DONNART, maire de Primelin	
M. David LE GOFF, maire de Guengat	
M. Henri SAVINA, maire de Pouldergat	
Mme Géraldine HARY, maire de Trégourez	

### Collège des cinq communes les plus peuplées

Liste principale	Liste complémentaire
Mme Karine COZ-ELLEOUET, adjointe au maire de Brest	M. Eric GUELLEC, adjoint au maire de Brest
M. Yann GUEVEL, adjoint au maire de Brest	Mme Monique CAPITAINÉ, adjointe à la Stratégie Financière de Concarneau
Mme Isabelle ASSIH, maire de Quimper	M. Gilbert GRAMOULLE, adjoint au maire de Quimper
M. Marc ANDRO, conseiller municipal délégué de Quimper	Mme Alexandra GUILLORE, conseillère municipale déléguée de Landerneau
M. Marc BIGOT, maire de Concarneau	
Mme Annick MARTIN, adjointe au maire de Concarneau	
M. Jean-Paul VERMOT, maire de Morlaix	
M. Patrick LECLERC, maire de Landerneau	

**Collège des communes n'appartenant pas aux 2 catégories précédentes**

<b>Liste principale</b>	<b>Liste complémentaire</b>
Mme Laurence CLAISSE, maire de Landivisiau	M. Louis SALIOU, adjoint au maire de Landivisiau
M. Yannig ROBIN, maire de Plouguerneau	M. Bernard NICOLAS, adjoint au maire de Plougastel-Daoulas
M. Alain DECOURCHELLE, maire de Pluguffan	Mme Nathalie CADIOU-LE BERRE, adjointe au maire de Pluguffan
Mme Christine CHEVALIER, maire de Landéda	Mme Anne POULNOT MADEC, adjointe au maire de Landéda
M. Dominique CAP, maire de Plougastel-Daoulas	
M. Stéphane ROUDAUT, maire de Gouesnou	
M. Vincent PENNOBER, adjoint au maire de Riec sur Bélon	

**2/ Collège des EPCI à fiscalité propre**

<b>Liste principale</b>	<b>Liste complémentaire</b>
M. François CUILLANDRE, président de Brest métropole	Mme Tifenn QUIGER, vice-présidente de Brest métropole
M. Bernard SALIOU, président de CC Haute Cornouaille	M. Yvon COQUIL, vice-président de CC de Haute Cornouaille
Mme Gaëlle NICOLAS, présidente de CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	M. Jacques GOUEROU, vice-président de CC Pleyben-Châteaulin-Porzay
Mme Solange CREIGNOU, vice-présidente de Morlaix Communauté	M. Guy PENNEC, vice-président de Morlaix communauté
M. Henri BILLON, président de la CC du Pays de Landivisiau	M. Jean JEZEQUEL, vice-président de CC du Pays de Landivisiau
Mme Claudie BALCON, présidente de Communauté Lesneven Côte des Légendes	M. Raphael RAPIN, vice-président de Communauté Lesneven Côte des Légendes
M. Olivier BELLEC, président de Concarneau Cornouaille Agglomération	Mme Catherine ESVANT, vice-présidente de la Concarneau Cornouaille Agglomération
M. Sébastien MIOSSEC, président de Quimperlé Communauté	M. Pascal BOZEC, Vice-président de Quimperlé communauté
M. Yves DU BUIT, vice-président de Brest métropole	
M. Roger TALARMAIN, vice-président de CC Pays des Abers	
M. Jean DUMONTEIL, président de Monts d'Arrée Communauté	
M. Stéphane LE DOARE, président de CC Pays Bigouden Sud	
M. Roger LE GOFF, président de CC Pays Fouesnantais	
M. Philippe AUDURIER, président de Douarnenez Communauté	
M. Didier LEROY, vice-président de Quimper Bretagne occidentale	

### 3/ Collège des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux

Liste principale	Liste complémentaire
M. Antoine COROLLEUR, président du SDEF	M. Hervé HERRY, vice-président du SDEF
M. Guy PAGNARD, président du VALCOR	

Mise à jour le 15/10/2020

### B / Formation restreinte

Issus des membres de la formation plénière (liste principale), les candidats à la formation restreinte sont élus le jour de l'installation de la CDCI.

La formation restreinte se compose de :

Collège des Communes : 13 sièges dont au moins 2 pour les communes de moins de 2 000 hab

Collège des EPCI : 4 sièges

Collège des syndicats mixtes et intercommunaux : 1 siège

Lieu : Préfecture du département

Durée du mandat : 6 ans

Mission : La formation restreinte de la CDCI est chargée de donner un avis sur certaines demandes de retrait d'une commune d'un syndicat de communes, d'une communauté de communes ou d'un syndicat mixte.

### 1/ Formation restreinte

Collèges	Proposition AMF 29
COLLEGE DES COMMUNES	M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, maire de Plouégat-Guerrand
	M. Jean-Yves CRENN, maire de Lopérec
	Mme Nadine KERSAUDY, maire de Cléden-Cap-Sizun
	M. Jean-Luc LE SAUX, maire de Daoulas
	M. Didier PLANTE, maire de Ploéven
	M. Henri SAVINA, maire de Pouldergat
	Mme Isabelle ASSIH, maire de Quimper
	M. Patrick LECLERC, maire de Landerneau
	Mme Annick MARTIN, 1 <sup>ère</sup> adjointe au maire de Concarneau
	M. Jean-Paul VERMOT, maire de Morlaix
	M. Dominique CAP, maire de Plougastel-Daoulas
	Mme Christine CHEVALIER, maire de Landéda
	Mme Laurence CLAISSE, maire de Landivisiau
COLLEGE DES EPCI	M. François CUILLANDRE, président de Brest métropole
	M. Stéphane LE DOARE, président de la CC du Pays Bigouden Sud
	M. Sébastien MIOSSEC, président de Quimperlé Communauté
	Mme Gaëlle NICOLAS, présidente de CC de Pleyben – Châteaulin - Porzay
COLLEGE DES SYNDICATS MIXTES ET INTERCOMMUNEAUX	M. Antoine COROLLEUR, Président du SDEF

## 2/ Rapporteur Général

Le rapporteur général est issu uniquement du collège des communes et peut être membre de la formation restreinte

La rapporteur général et les assesseurs assistent, aux termes de l'article L5211-42, le préfet qui préside la commission. Leur mission peut être définie par le règlement intérieur. Ils peuvent être chargés notamment de la présentation des affaires soumises à la CDCI. Les assesseurs peuvent être appelés à suppléer le rapporteur en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci. Un assesseur ne peut assister à la réunion de la formation restreinte si le rapporteur est présent.

<b>Proposition AMF 29</b>
Mme Nadine KERSAUDY, Maire de Cléden-Cap-Sizun

## 3/ Assesseurs

Les assesseurs sont issus du collège des communes uniquement et ne peuvent pas être membres de formation restreinte.

<b>Proposition AMF 29</b>
M. Paul BOEDEC, maire de Landrévarzec
M. Yannig ROBIN, maire de Plouguerneau

Mise à jour le 26/02/2021